



Retour sur les marchés et Stratégie 2024-2026 de soutien et d'accompagnement des entreprises porcines

Diner des intervenants agricoles le 29/11/2023

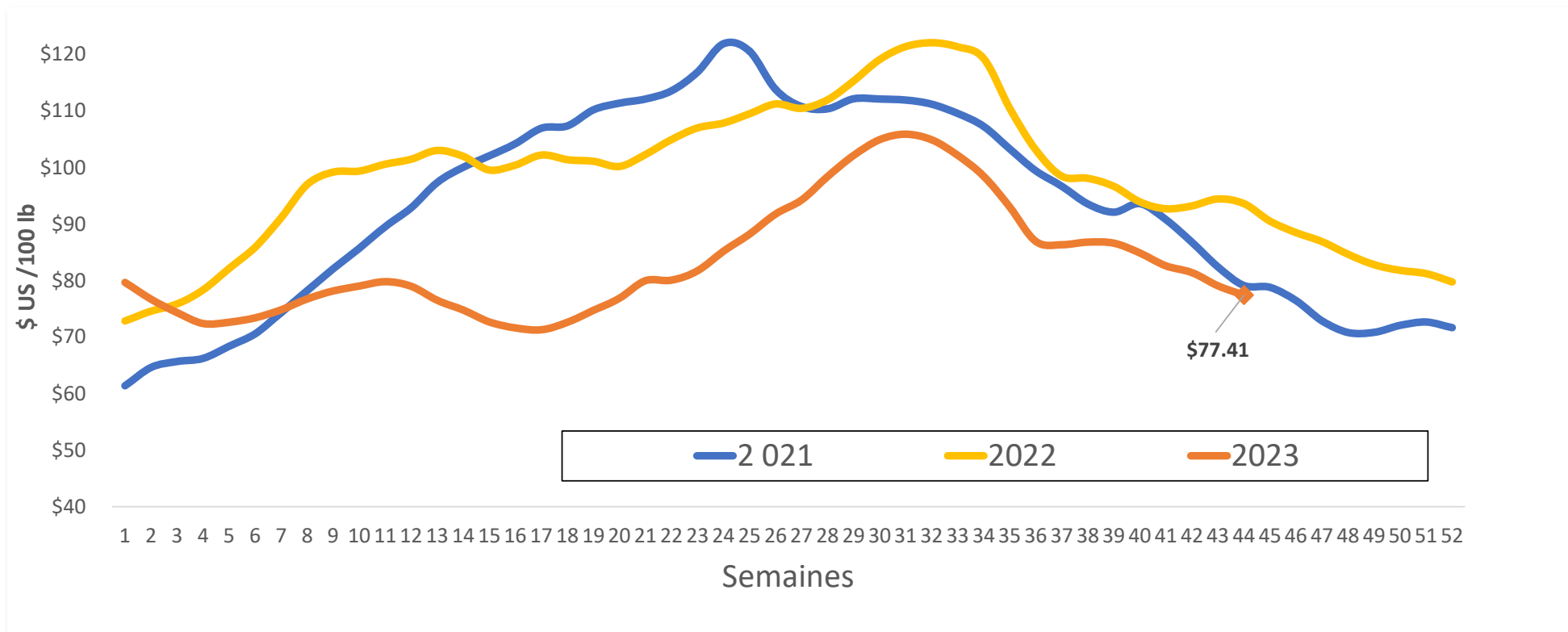
Simon Leclair, agr. Directeur adjoint service des affaires économiques

Plan de présentation

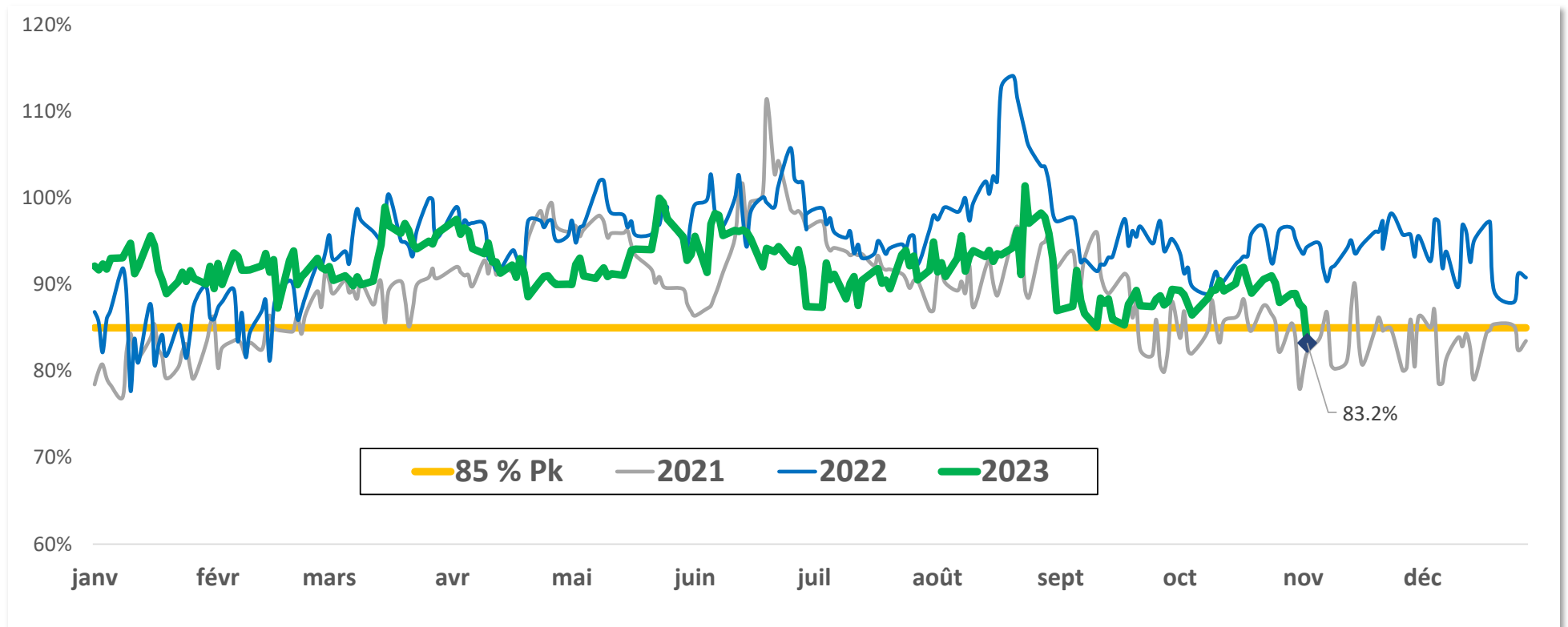
- 1- Retour sur les marchés
- 2- Réduction des abattages et de la production
- 3- Stratégie 2024-2026 de soutien et d'accompagnement des entreprises porcines

Retour sur les marchés

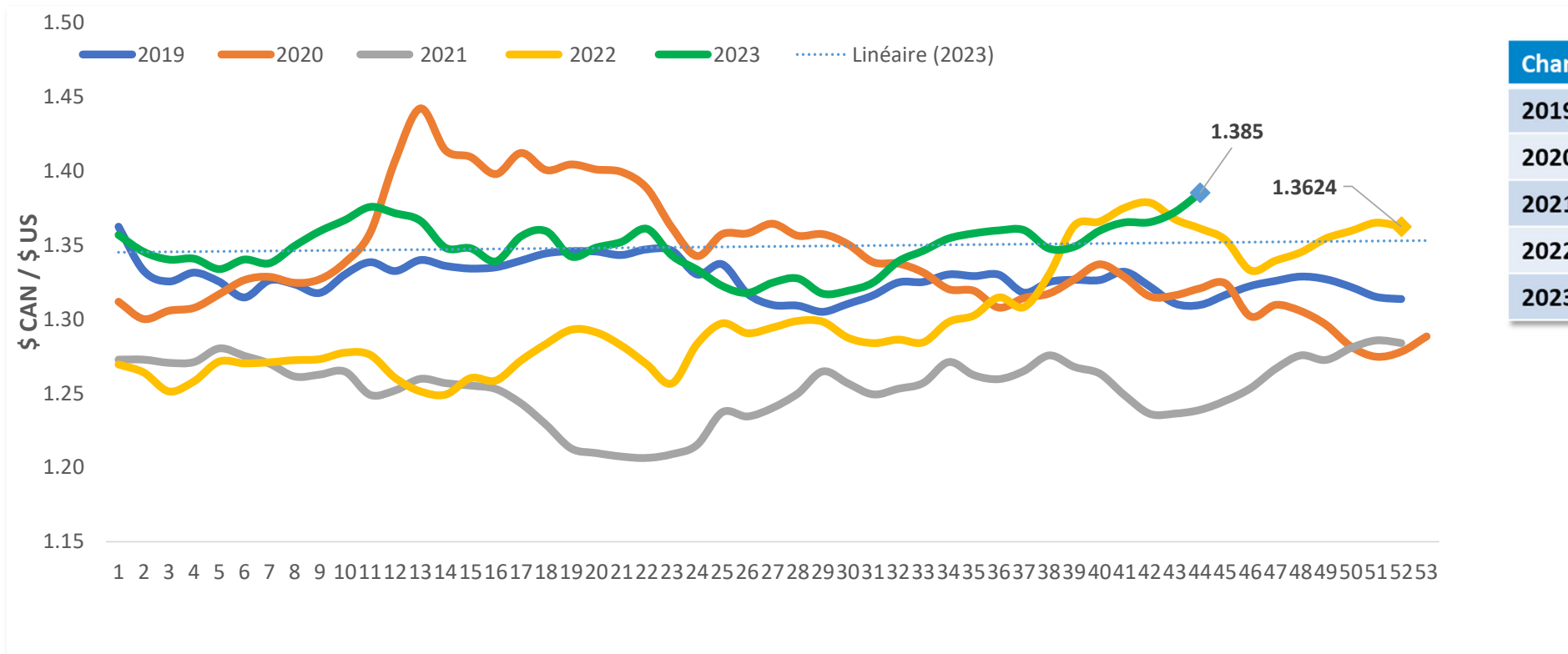
Évolution du prix du porc aux États-Unis LM HG_201 2-marchés



Évolution du ratio LH 201 / PK 602

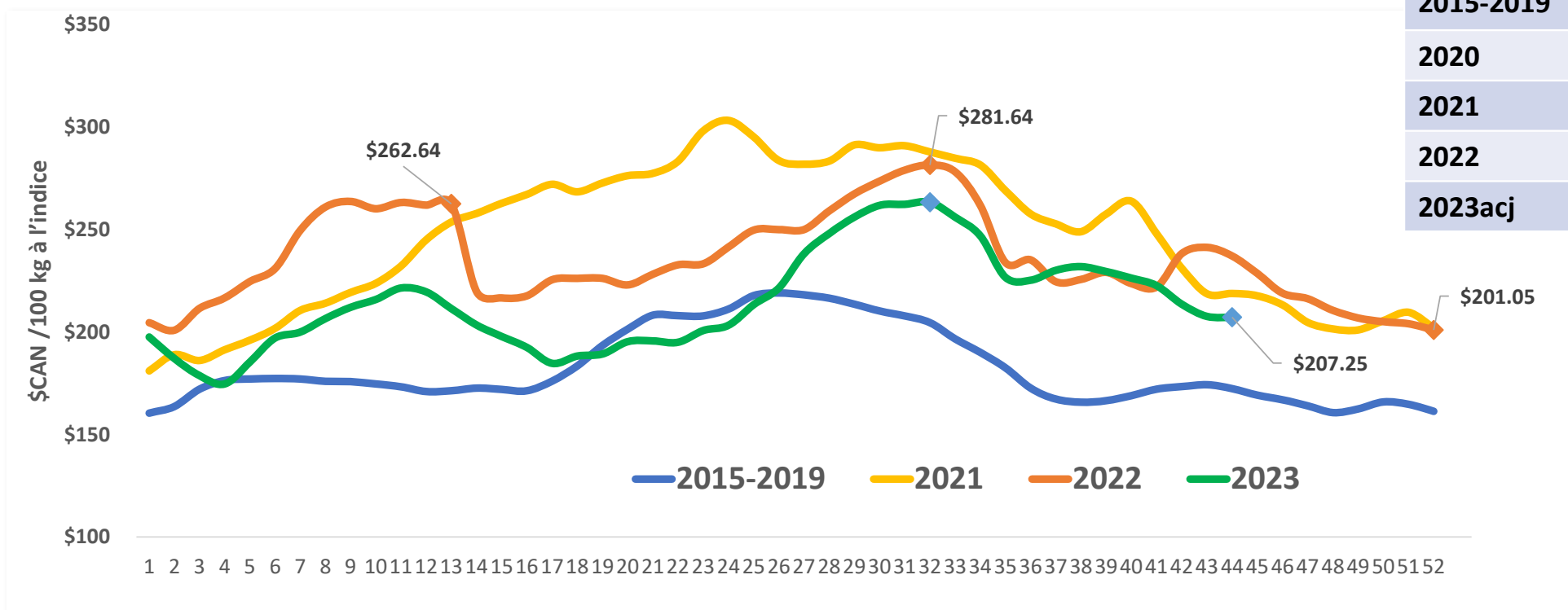


Évolution du taux de change canado-américain



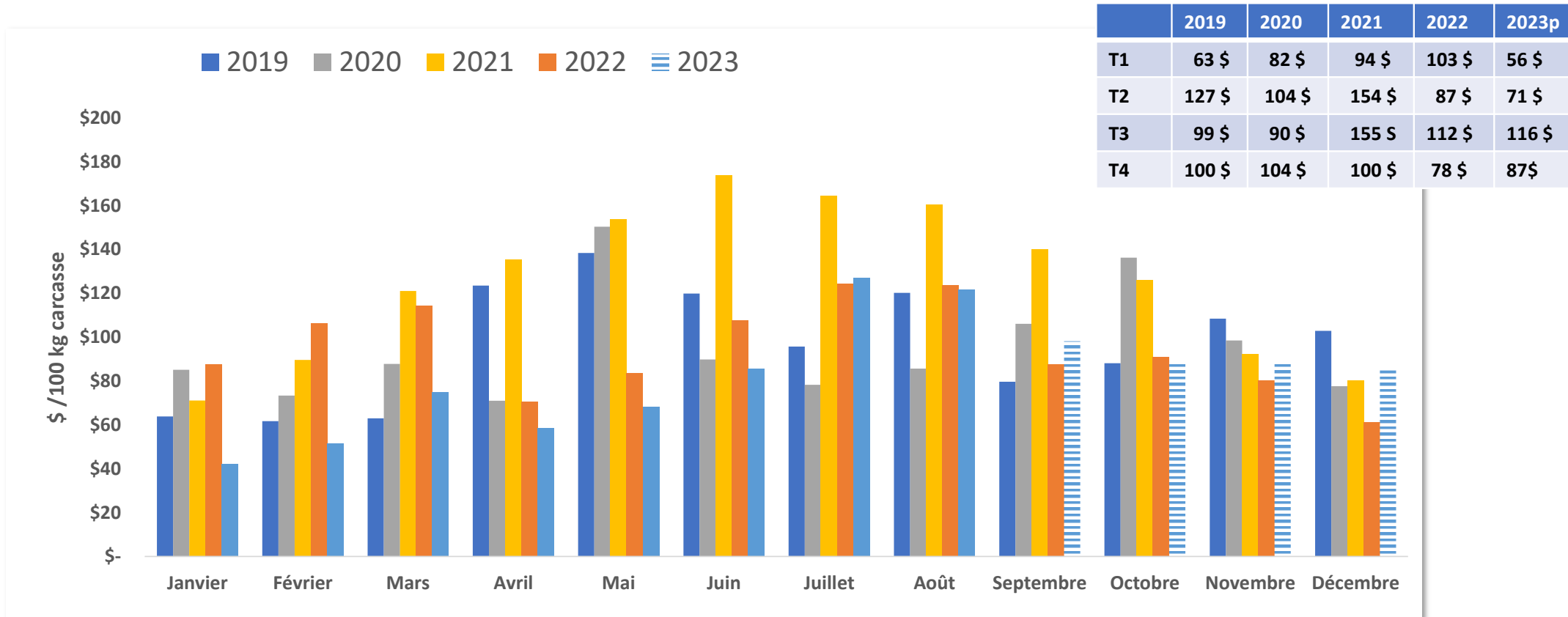
Change	CAD/USD
2019	1,328
2020	1,341
2021	1,254
2022	1,301
2023 acj	1,348

Évolution du prix du porc au Québec



	Prix Global
2015-2019	182,30 \$
2020	190,28 \$
2021	247,75 \$
2022	235,71 \$
2023acj	214,64 \$

Évolution de l'indicateur de marge après aliments au Québec (07 novembre)



Source : Les Éleveurs de Porcs du Québec

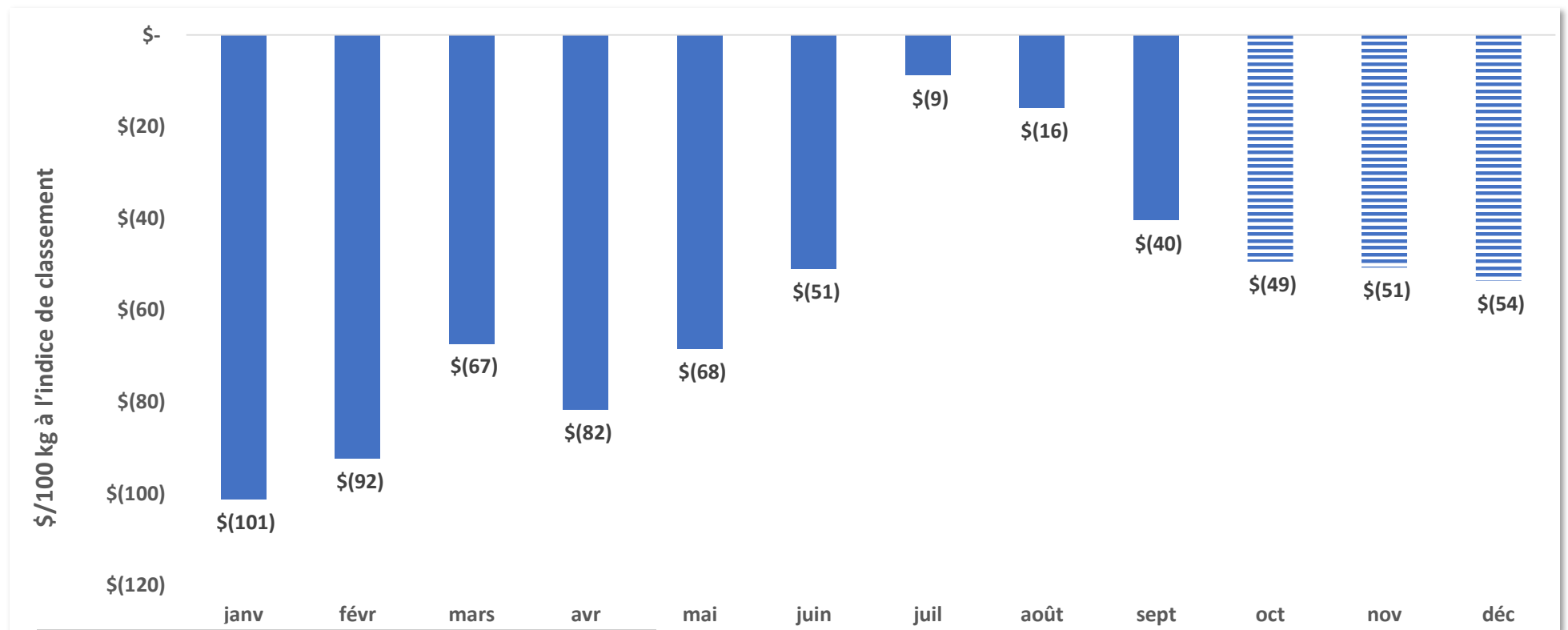
Perspectives pour 2023 (07 novembre 2023)

Prix des CLD (\$/100 kg indice de classement)



Source : Les Éleveurs de Porcs du Québec

Évolution mensuelle de la marge ASRA 2023 (07 novembre) Modèle naisseur-finiisseur (\$/100 kg)



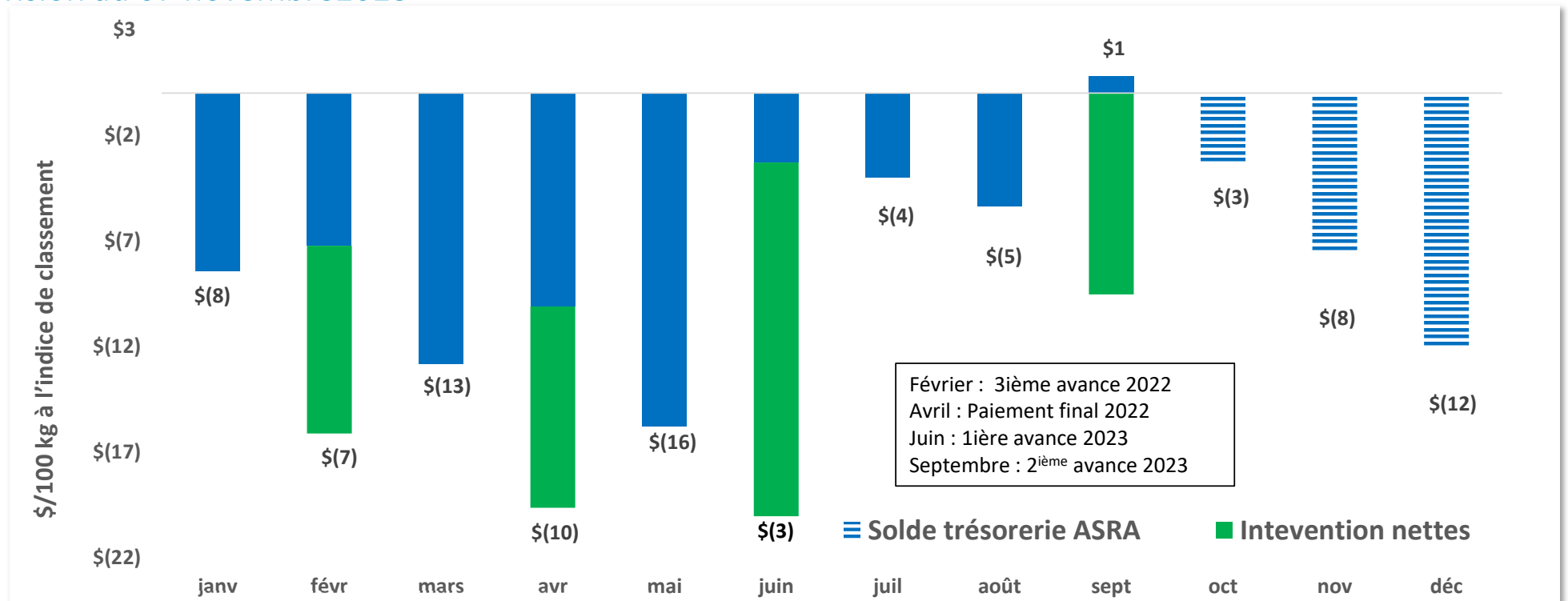
Source : Les Éleveurs de Porcs du Québec

Évolution mensuelle du solde cumulé de trésorerie ASRA 2023

Modèle naisseur-finiisseur (\$/100 kg)

incluant les versements ASRA réalisés

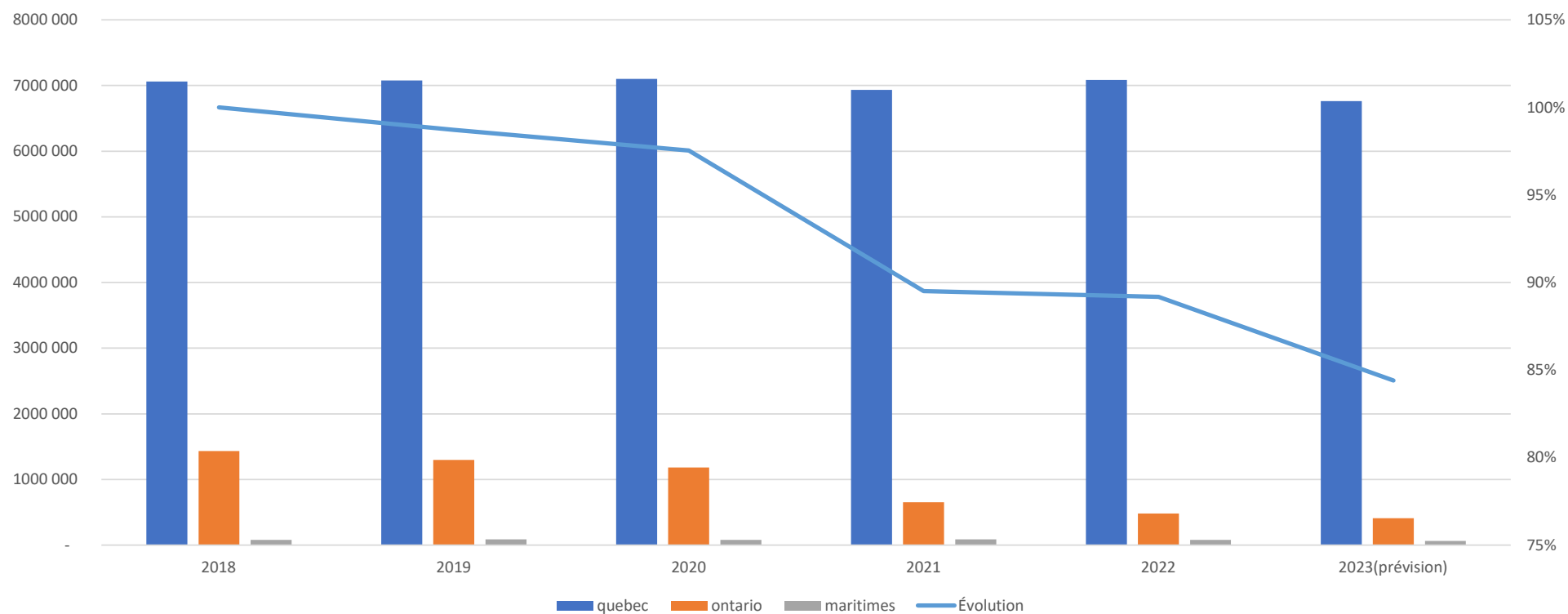
Prévision au 07 novembre 2023



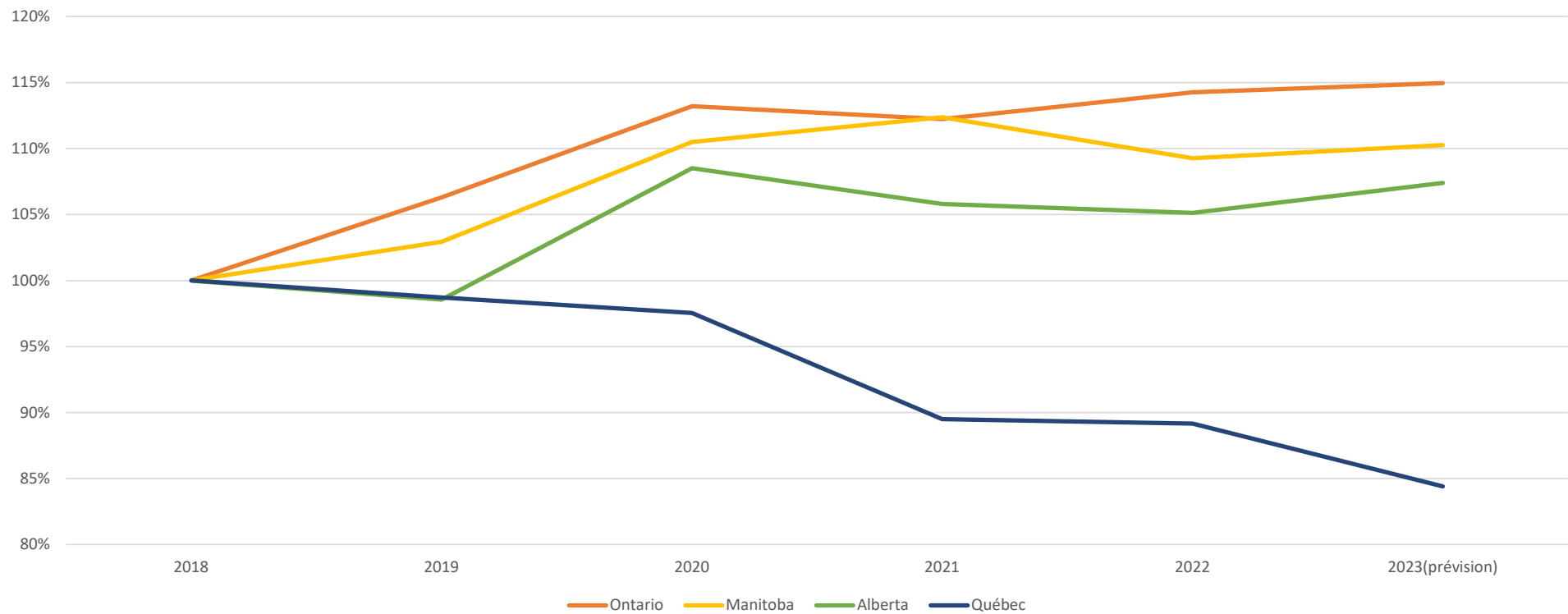
Source : Les Éleveurs de Porcs du Québec

Réduction des abattages et de la production

Évolution du nombre de porcs abattus au Québec par province d'origine



Évolution des abattages canadiens par province



Stratégie 2024-2026 de soutien et d'accompagnement des entreprises porcines

Conjoncture

- Un contexte économique extrêmement difficile
 - Inflation et hausse des taux d'intérêt
 - Rabais accordés aux acheteurs et diminution du prix négocié
 - Incertitudes économiques et d'accès au marché minant la confiance des éleveurs
 - Nouveau modèle de coût de production et hausse importante des primes ASRA
- Avec comme résultats
 - Diminution ou report des investissements
 - Arrêts de paiement de capital
 - Plusieurs entreprises à bout de ressources financières
 - appliquent sur le mécanisme de retrait ou simplement abandonnent
 - peineront à faire le service de leur dette au cours des prochains mois
 - Détresse psychologique
 - Nécessité de poursuivre l'amélioration des performances

Stratégie intégrée de soutien et d'accompagnement des entreprises porcines

Axe 1 – Soutien financier à court terme

- Améliorer à CT le fonds de roulement des entreprises
- Accorder du temps pour s'adapter au nouveau modèle de CDP
- Atténuer l'augmentation de la prime ASRA

Axe 2 – Diagnostic et plan d'action

- Réaliser un diagnostic et développer un plan d'action visant à accroître la rentabilité des entreprises participantes
- Identifier les producteurs avec des enjeux de détresse psychologique

Axe 3 – Accompagnement adapté

- Soutenir les producteurs avec des enjeux de détresse psychologique
- Soutenir l'amélioration de la rentabilité
- Soutien à l'investissement: mise en place stratégie sanitaire et BEA
- Aider à quitter la production, si la situation l'exige

Clientèle visée : Les producteurs indépendants de porcs du Québec (PME)
(les forfaitaires pourraient participer à certains volets – à confirmer)

Axe n° 1 – Soutien financier à court terme

- Garantie de prêt pour PME porcines
 - Bonifications au programme de **garantie de prêt**¹
 - Rendre admissible l'ensemble des PME porcines
 - Prêt proportionnel au chiffre d'affaires de l'entreprise
 - Possibilité d'obtenir une remise d'une portion du prêt (50 %), avec conditions
 - Conditions pour profiter du prêt pardonnable:
 - Mesures de base en prévention sanitaire
 - Diagnostic ou audit de biosécurité récent de l'entreprise, ou à faire d'ici 3 ans (voir axe 2)
- D'autres mesures pourraient s'ajouter en fonction des travaux à venir:
 - *Mesures de nivellement de la prime ASRA*
 - *Analyses complémentaires sur revenu stabilisé*

Axe n° 2 – Diagnostic et plan d'action

- Diagnostic et plan d'action multidisciplinaires
 - Conseillers en gestion: analyse préliminaire avec visite de la ferme
 - Équipe multidisciplinaire: analyse approfondie plan d'action
 - Bonification du taux d'aide 50 % → 90 %
- Pour conseillers avec peu d'expertise porcine
 - Développement et livraison d'une formation spécifique
- Audits de biosécurité
 - Par professionnels de la santé, avec outils disponibles (CDPQ)
- Les éleveurs détenant un diagnostic et plan d'action ou un audit de biosécurité à jour (max: 2 ans) pourraient être admissibles *de facto* à la remise de prêt.

Axe n° 3 – Accompagnement adapté

- Intervention par intervenants en relation d'aide
 - Référencement des producteurs soupçonnés de détresse (avec leur accord)
- Bonification des taux d'aide pour service-conseil et suivi vétérinaire
 - De 50 % à 90 % pour 3 ans (environ 25 000 \$ par entreprise)
- Prog. d'aide aux investissements en biosécurité et bien-être animal
 - Stratégie sanitaire et/ou mise aux normes BEA approuvée par équipe multidisciplinaire
 - Les interventions dépendront de la situation de chaque ferme, mais pourraient inclure:
 - Dépeuplement-repeuplement, stratégie TPTV, quarantaine, filtration d'air, logements, etc.
 - Contributions = 90 % des dépenses admissibles
 - La contribution du producteur peut venir du prêt pardonnable
- Accompagnement des producteurs dans démarche de dissolution
 - Utilisation de cabinet d'experts-comptables

Merci!

Pour toutes questions, n'hésitez pas à m'écrire à l'adresse courriel suivante :
sleclair@leseleveursdeporcs.quebec